



Groupe Myélin



FICHE PROGRAMME

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE
LES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS



Le Groupe Myélin : Une Évolution au Service de la Formation Professionnelle et de la Réglementation

Le Groupe Myélin, fondé en juin 2021, est le fruit de l'expertise de Christian Dulac, fort de plus de vingt ans d'expérience dans la formation professionnelle continue et la vérification réglementaire. Ce projet traduit sa volonté d'offrir des solutions de formation adaptées, innovantes et accessibles à un large éventail de secteurs.

Dès ses débuts, Myélin a affirmé son engagement envers l'excellence en obtenant, dès septembre 2021, la certification QUALIOP1, garantissant la qualité de ses prestations.

Une Approche Pédagogiques Uniques

L'approche pédagogique de Myélin est axée sur l'accompagnement personnalisé :

L'audit des besoins pour cerner les attentes spécifiques.

Le positionnement des salariés, garantissant des formations adaptées.

Des outils pédagogiques efficaces, intégrant des supports didactiques et des mises en situation réelles, pour un équilibre optimal entre théorie et pratique.

Spécialisé dans les formations réglementaires, Myélin a répondu rapidement aux besoins croissants en habilitation électrique, notamment avec une mention aéronautique, et s'est doté d'un cockpit d'avion pour un apprentissage réaliste.

Une Croissance Stratégique et Géographique

La création de la Holding Groupe Myélin en juin 2023 marque une nouvelle étape, avec la structuration autour de quatre entités principales :

- Myélin : spécialisée dans les formations réglementaires en INTER et INTRA-ENTREPRISE.
- Myélin Collectivités : créée en juillet 2023 pour répondre aux besoins des collectivités territoriales, administrations et structures publiques. Non assujettie à la TVA, cette entité permet de proposer des solutions économiques aux clients qui ne récupèrent pas la TVA.
- Myélin Lot : inaugurée en août 2023, cette entité répond aux besoins de formation dans la région de la Mécanic Vallée, desservant le Lot et les départements voisins. En avril 2024, Myélin Lot a intégré des locaux modernes à Figeac, offrant des infrastructures adaptées pour des formations comme le travail en hauteur, l'utilisation d'échafaudages et le travail en espace confiné.
- Myélin Collectivités Lot : ouverte en avril 2024 comme établissement secondaire de Myélin Collectivités, cette entité a été créée pour répondre spécifiquement aux besoins des collectivités et administrations locales. Elle assure une proximité renforcée avec les clients du Lot et des départements voisins, tout en offrant les mêmes standards de qualité que les autres entités du groupe.

Une Vision tournée vers l'Avenir

Depuis sa création, le Groupe Myélin n'a cessé d'évoluer, tout en restant fidèle à sa mission : accompagner entreprises, collectivités et particuliers dans leur développement, grâce à des formations innovantes, sur mesure, et répondant aux exigences réglementaires actuelles. Avec son implantation stratégique et une offre diversifiée, Myélin s'affirme aujourd'hui comme un acteur montant de la formation professionnelle.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE – NF C 18-510

Pour tous types d'opérations, d'ordre électrique ou non électrique :

- Conformément à la norme **NF C 18-510**, à l'avenant A1(Février 2020) et l'avenant A2 (juin 2023),
- Conformément à la norme **NF C 18-550** pour le cas particulier des véhicules comportant une énergie électrique embarquée.



L'objectif des formations :

A l'issue des formations, les participants devront :

Être capables, chacun à leurs niveaux, de maîtriser les risques électriques dans leurs domaines d'activités. L'employeur pourra ainsi leur délivrer l'habilitation électrique correspondante aux opérations demandées.

Méthodes mobilisées et moyens d'évaluation :

Méthodes

- Modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.
- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films.
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques
- Travaux pratiques sur maquette(s) pédagogique(s) ou sur installations ou équipements de l'entreprise

Moyens

- Support de cours / Vidéo-projection /Équipements, matériels, maquettes pédagogiques...

Type et lieu de formation

- Présentiel, inter ou intra entreprise
- Dans les locaux de Myélin ou en entreprise

Titre et qualité du formateur :

- Des formateurs experts issus du milieu professionnel et reconnus dans leurs domaines

Évaluation

- Mise en situation et QCM sur les acquis théorique

Formalisation

- Attestation de fin de formation

Modalités et délais d'accès

Renseignements, Inscriptions :

- Plate-forme Myélin ; www.myelin.fr
- contact@myelin.fr / 06.41.94.96.21
- Délai : 10 jours avant le démarrage des sessions programmées en INTER (consultables sur la plate-forme Myélin) et / ou sur demande.

Accessibilité aux personnes handicapés :

Les locaux sont adaptés pour des personnes à mobilité réduites.

Pour tous types d'handicap, nous contacter pour tout aménagement nécessaire.

LES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS



Nombres de participants : 3 à 10 (12 maximum)

Durée : 1 à 2 jours

Recyclage : 3 ans

Tarifs : à partir de 195,00 €

Personnes concernées :

Toute personne qui exécute des opérations d'ordre non électrique, dans l'environnement des chantiers du bâtiment ou des travaux publics, dès lors que ces derniers présentent un risque électrique (proximité de lignes aériennes ou de canalisations enterrées sous tension).

Prérequis :

Aucune connaissance en électricité nécessaire

Objectif de compétence à acquérir :

Être capables, chacun à leurs niveaux, de maîtriser les risques électriques dans leurs domaines d'activités. L'employeur pourra ainsi leur délivrer l'habilitation électrique correspondante aux opérations demandées

Les différents niveaux :

- **B0 - H0(V) Exécutant** (Exécution des travaux d'ordre non électrique sous la responsabilité d'un chargé de chantier ou de travaux) : **manœuvres, ouvriers polyvalents, maçons, conducteurs d'engins ou de poids lourds, mécaniciens, ...**
- **B0 – H0(V) Chargé de chantier** (Direction des travaux d'ordre non électrique) : **chefs d'équipes, chefs de chantiers,...** qui encadrent des exécutants de niveau **B0 ou H0(V) Exécutant**
- **BF et HF : Exécutant ou chargé de chantier** : **Travaux d'ordre non électrique en fouilles dans le zone d'incertitude et la zone d'approche prudente des canalisations électriques sous tensions**

Contenu pédagogique :

- Les effets du courant sur le corps humain et les moyens de prévention
- L'analyse de risques
- Spécificités du risque électrique dans le milieu du BTP
- Rappel des règles de pose des canalisations enterrées
- Les zones de travail: limites, prescriptions associées, conditions d'accès
- Principe des habilitations
- Rôle et responsabilités des intervenants, travail en environnement dangereux
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- **Modules complémentaires spécifiques adaptés aux besoins spécifiques**
- **Travaux pratiques par mise en situation ou sur site client**

PROGRAMME COMPLET ET PERSONNALISÉ SUR DEMANDE

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements